

**AVIS PUBLIC
ERRATUM SUIVANT LA PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU 7 MAI 2024
RÈGLEMENT NUMÉRO 726**

Veillez prendre note que l'*Avis public d'entrée en vigueur* concernant le **Règlement numéro 726 autorisant les travaux d'aménagement du parc Aurel-Letendre pour un coût de 3 480 000 \$ et décrétant un emprunt de 3 480 000 \$**, signé le 7 mai 2024 et paru sur le site Internet de la Ville le 7 mai 2024, mentionnait erronément que le registre concernant l'approbation de ce règlement par les personnes habiles à voter avait été tenu à l'hôtel de ville les 18, 19, 20, 21 et 22 mars 2023 alors que ce registre s'est plutôt tenu les 18, 19, 20, 21 et 22 mars **2024**.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 22 mai 2024.



Me André Cordeau
Greffier par intérim